

Projet éolien de Saint-Pierre-des-Jonquières

Lettre d'information #1

Février 2023

Le mot du chef de projet

Depuis plusieurs mois, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Saint-Pierre-des-Jonquières. Au cours des années 2021 et 2022, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants des zones pour le lancement d'études.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ?

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Vous serez informés de chaque étape, et nous avons à cœur de le co-construire avec vous.



Aurélien Parent
Chef de projets
RWE Renewables France
aurelien.parent@rwe.com

L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10

Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol



Industrie compétitive

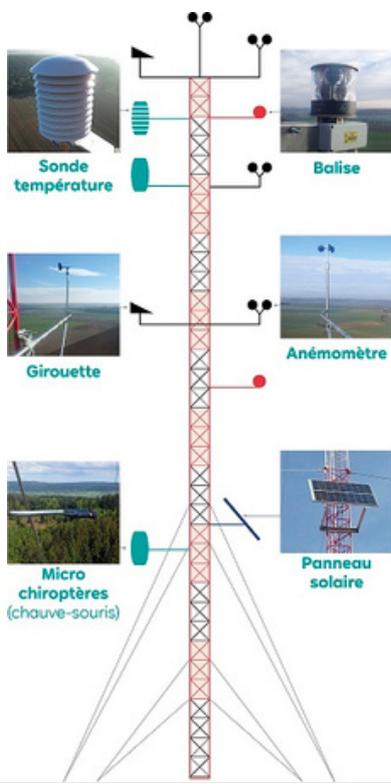
L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Indépendance énergétique

La France possède le 2ème gisement éolien d'Europe

Objectifs régionaux

La région Normandie s'est fixée comme objectif l'installation de 1900 à 2125 MW d'énergie éolienne installée en 2030. Au 30 Juin 2022, 947 MW sont installés.



Actualité du projet : Installation d'un mât de mesure des vents

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents a donc été installé fin novembre au sein de la zone de projet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 99 mètres.

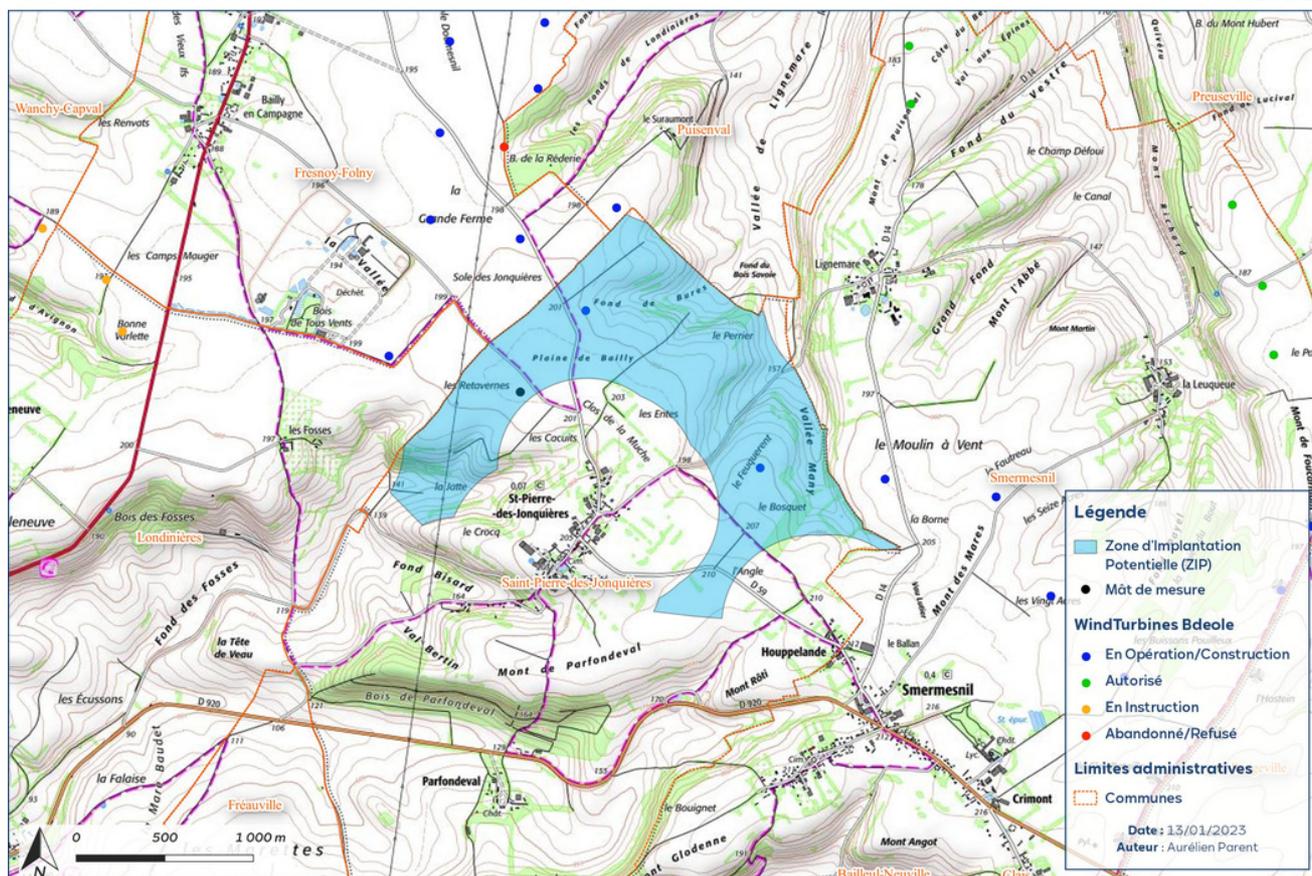
Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

Illustration : schéma d'un mât de mesure

Le potentiel éolien

PROJET EOLIEN : SAINT-PIERRE-DES-JONQUIÈRES

RWE



La zone d'études

Dans le cadre d'un projet éolien, la définition de la zone d'études est le résultat de la superposition de plusieurs contraintes réglementaires : humaines, aéronautiques, environnementales ou paysagères.

La prise en compte de ces contraintes nous a permis de dégager une zone potentiellement favorable au développement d'un projet de parc éolien, située au Nord de la commune de Saint-Pierre-des-Jonquières.

Les chiffres clés sur le potentiel projet éolien



**2 à 5
éoliennes**

Un parc de 2 à 5 éoliennes d'une hauteur comprise entre 165 m et 180 m (bout de pale) est envisageable pour le projet éolien de Saint-Pierre-des-Jonquières



**4 à 5,7
MW**

La puissance unitaire par éolienne sera comprise entre 4 MW et 5,7 MW, soit une puissance totale comprise entre 8 MW et 28,5 MW

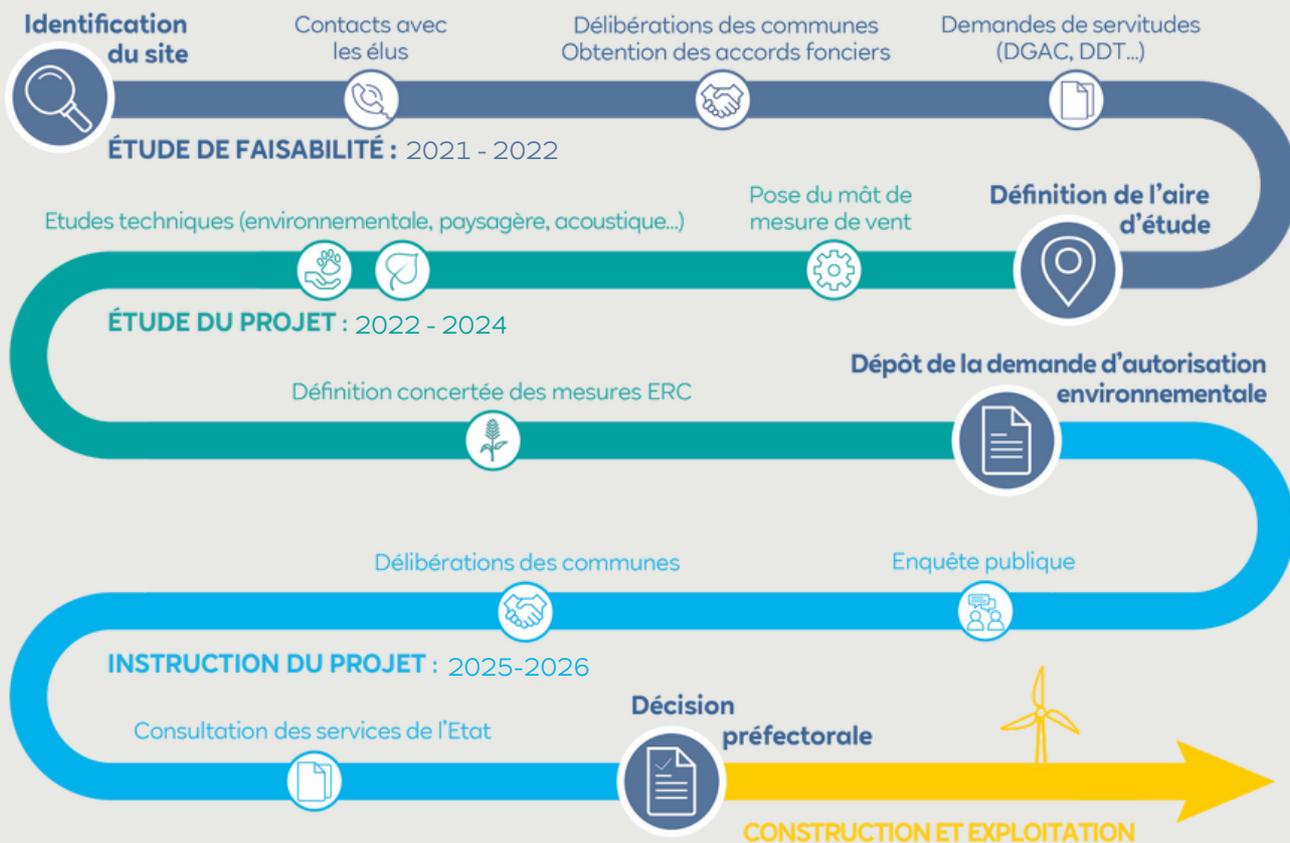


**10 500
foyers**

5 éoliennes de 5,7 MW, permettraient l'alimentation de 7 400 foyers en électricité soit 16 500 habitants (chauffage électrique compris)

Le planning du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.



Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire d'implantation, sous de multiples formes. Premièrement, sous la forme de taxes perçues par les communes et la Communauté de communes (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Baties, Cotisations Foncière des Entreprises etc.) Des estimations pourront être présentées lorsque le nombre d'éolienne et leur puissance seront connus plus précisément.

Les habitants du territoire pourront également en profiter par le biais de mesures volontaires de la part de RWE Renouvelables France : les mesures d'accompagnement du projet. Ces mesures pourront prendre diverses formes (financement de travaux d'économies d'énergie, dispositif de tarif d'électricité avantageux, bourse aux arbres, haies paysagères...) et seront travaillées en co-construction avec le territoire. Vous aurez votre mot à dire quant à la mise en place de ces mesures et nous vous en tiendrons informés au cours du développement du projet.

Le développement d'un parc éolien nécessite également un fort recours à de la main d'oeuvre locale, et ce, à n'importe quelle phase du projet : réalisation des études techniques, construction du parc, réalisation de la maintenance, réalisation des mesures de suivis etc. Les parcs éoliens sont donc des infrastructures créatrices de dynamisme économique à l'échelle locale !

Qui sommes nous ?

RWE Renewables France

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

En France, RWE Renewables dispose de plus de 1 GW de projets éolien développés et de 72 parcs installés sur le territoire. Fort d'une équipe de plus de 150 collaborateurs expérimentés, RWE conçoit des projets en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations.

Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.

Notre présence en Seine-Maritime

Du fait d'un régime de vent favorable, la Seine-Maritime est un département avec un fort potentiel de développement éolien lui permettant de participer pleinement à la transition énergétique. Notre société est à l'origine du développement de plusieurs parcs, notamment le parc existant du Val aux Moines situé à Fesques et Vatierville, ou encore celui du Mont des Mares situé à Smermesnil et Saint-Pierre-des-Jonquières. En plus de ces parcs existants, nous travaillons actuellement sur six projets dans votre département, qui sont à différents stades de développement.

Les objectifs de la région Normandie étant ambitieux et loin d'être atteints (1 900 à 2 125 MW en 2030 contre 947 MW installés au 30 juin 2022), votre territoire a les moyens de participer au développement d'une énergie propre et créatrice d'emplois et à la réussite des objectifs nationaux et régionaux !

